

MARQUE NF - EQUIPEMENTS DE LA ROUTE		
FICHE TECHNIQUE PRODUITS DE MARQUAGE DE CHAUSSEES (type I)		
établie en application de l'annexe technique n°1 au référentiel de certification - Révision n°13 et selon les exigences NF EN 1436 et NF EN 1824		
ADMISSION N°	1H1323S2	du 07/12/2012
		MISE A JOUR du 01/03/2016
SOCIETE TITULAIRE		PRODUIT
ORE		CITY
Zac du Bon Puits BP 123 49481 ST. SYLVAIN D'ANJOU FRANCE		Nature du produit Ps

DESCRIPTION ET USAGE DU PRODUIT

Peinture solvantée non rétro réfléchissante de couleur blanche, à usage exclusivement urbain, sur revêtements hydrocarbonés. Application en une seule passe. Le produit est saupoudré avec des charges antidérapantes.

Conditions limites d'application * : T° mini : 5 °C T° maxi : 45 °C Hygrométrie maxi : 90 %
(* : Indications fournies par le fabricant sous sa responsabilité)

MATERIELS DE MISE EN OEUVRE

Machine automotrice avec un pistolet et un distributeur pour saupoudrage.

DOSAGES PRODUITS

DOSAGES APPLIQUES :			
PRODUIT :			Dosage humide
Produit de base	100 %		480 g/m²
SAUPOUDRAGE :			Dosage utile
Charges Antidérapantes Saupoudrées (- M1 - SILMER)	100 %		145 g/m²

N.B : le dosage consommé des produits de saupoudrage est toujours supérieur au dosage utile

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : T° air : 20 °C T° sol : 22 °C Hygrométrie : 47 % Vent : 8 km/h TEMPS DE SECHAGE : 14 min

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

Produit	Masse Volumique	Teneur en cendres	Extrait sec	Bille Anneau
Produit de base	1.74 g/ml	53.8 %	76.0 %	

RESULTATS DE L'ESSAI CONVENTIONNEL


CARACTERISTIQUES DU SITE :	N2	OISE	Chaussée PROVINCE>PARIS	PR 15.36	à 16.28	Année	Trafic (véh/j)	% PL
Nature du revêtement : BETON BITUMINEUX						2011	8100	18
Application en :	2011 - R211		PMT : 0.95 mm					

CARACTERISATION DU PRODUIT :
(Produit temporaire: avant 6 mois, Produit permanent de P1 à P5: après 1 cycle climatique, Produit permanent P6: après 2 cycles climatiques)

Classe de roulage	Visibilité de nuit	Adhérence	Visibilité de jour	
			Chromaticité	Qd
Nb de passages de roues	RI	SRT	(x)	(y)
Exigences :	(mcd.m-2.lx-1)	0.45	(mcd.m-2.lx-1)	
Etat neuf	/	0.71	0.3194	0.3372
(P2) 100000	/	0.54	0.3254	0.3431
(P3) 200000	/	0.59	0.3247	0.3425
(P4) 500000	/	0.55	0.3241	0.3420
(P5) 1000000	/	0.57	0.3232	0.3413
(P5) 1000000		Classe S2	/	Classe Q4

ESSAIS ET CONSTATATIONS REALISES PAR LE CEREMA - Direction Territoriale Nord Picardie site de Saint-Quentin (accrédité COFRAC sous le n°1-5710)

Organisme Technique représenté par : CEREMA
Cité des Mobilités - 25, Avenue François Mitterand - CS 92803 - 69674 BRON Cédex Tel : +(33)4 72 14 30 30 Fax : /

MARQUAGE DES PRODUITS	VISAS	
Conformément aux annexes de certification "Signalisation horizontale", chaque produit et/ou emballage élémentaire doit être marqué de façon indélébile. Ce marquage comporte :	 Fiche établie par le CEREMA - Dter NP Le 06/01/2016	Le Fabricant (Nom et Visa) : RAV Le 24/02/16
* l'appellation du produit, le numéro d'admission, le numéro de lot, la date de fabrication exprimée en clair, la masse nette ou la surface pour les produits préfabriqués, le nom du titulaire et l'identification de l'usine * le graphisme défini par la charte graphique de l'AFNOR tel que représenté ci-contre :		

LA PRESENTE FICHE TECHNIQUE DELIVREE PAR L'ASCQUER N'EST PAS UTILISABLE SEULE.
ELLE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT PRESENTEE ACCOMPAGNEE DE L'ATTESTATION DE DROIT D'USAGE NF EN COURS DE VALIDITE

ASsociation pour la Certification et la QUALification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005
Siège social : 58, Rue de l'Arcade - 75384 Paris Cedex 08
tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr
APE 9499 Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire 94 398 289 140